

LES JEUNES ET L'AVENEMENT DE LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE DE L'OUEST FRANCOPHONE : DE LA LUTTE APOLITIQUE A LA LUTTE POLITIQUE

SERI JEAN-JACQUES

Université Jean-Lorougnon Guédé- Daloa (UJLoG)

jeanjacquesseri@yahoo.fr

Résumé

La lutte pour le retour de la démocratie en Afrique de l'ouest francophone comme partout ailleurs, implique plusieurs entités dont les jeunes. Ces derniers jouent un rôle essentiel dans le bras de fer qui s'engage entre le pouvoir et l'opposition. Par leur engagement, ils aident les opposants à faire fléchir les partisans du monopartisme, qui acceptent malgré eux la réinstauration du pluralisme politique.

Cette intrusion des jeunes dans la lutte pour ce renouveau politique ne s'est pas faite de manière spontanée. Ils sont partis d'une lutte apolitique à la lutte politique. Cet article se propose d'explicitier l'évolution de leur lutte. Pour y arriver, nous avons opté pour la méthode qualitative en croisant les données des sources imprimées, des ouvrages, des articles de revues et périodiques sans oublier l'enquête orale.

Mots clés : *Contestation, Démocratie, Dénonciation, Lutte, Marche, Opposition*

Summary

The fight for the return of democracy in French-speaking West Africa, as everywhere else, involves several entities including young people. The latter play an essential role in the standoff between the government and the opposition. Through their commitment, they help the opponents to influence the supporters of the one-party system, who despite themselves accept the reinstatement of political pluralism.

This intrusion of young people into the struggle for this political renewal did not happen spontaneously. They went from an apolitical struggle to a political struggle. This article aims to explain the evolution of their struggle. To achieve this, we opted for the qualitative method by cross-referencing data from printed sources, books, articles from magazines and periodicals without forgetting the oral survey.

Keywords: *Protest, Democracy, Denunciation, Struggle, March, Opposition*

Introduction

Lorsqu'en 1989, la lutte pour le retour du pluralisme politique s'intensifie, plusieurs entités occupent les rues. D'une part, nous avons les opposants au monopartisme qui réclament l'ouverture politique pour qu'on ait désormais une société qui prône la libre concurrence. Ils veulent une vie politique qui met en exergue : « la volonté populaire d'une société

diversifiée où s'entrecroisent et parfois se heurtent les intérêts et les représentations de l'ordre souhaité. » (G. Burdeau, 1956 : 49). En face d'eux, nous avons les partisans du parti unique qui font front.

D'autre part, il y'a les jeunes à savoir les étudiants, scolaires et non scolaires, pour qui, cette lutte pour la démocratie, est une occasion inespérée afin de faire aboutir leurs revendications d'ordres apolitiques. Ces derniers, sont les plus touchés par les mesures draconiennes imposées par les Institutions de Breton Woods, afin de permettre à leurs différents Etats de sortir de la crise qui les secoue en cette décennie 1980-1990. En effet, les financiers de Washington proposent entre autres comme solution : « La réduction du financement de l'Etat du secteur de l'éducation, l'abolition du système d'embauche automatique dans la fonction publique, l'application de la double vacation au primaire, réduction de la bourse universitaire... » (A. Saadatou, 1992 : .22).

On retrouve donc dans la rue deux groupes aux ambitions différentes : les politiques qui luttent pour leur devenir politique, et les jeunes qui se battent pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Mais vers fin 1989, tout en gardant leurs revendications initiales, les jeunes s'engagent résolument auprès des opposants afin de participer à l'avènement de la démocratie libérale. Ils passent ainsi de la lutte apolitique à la lutte politique.

L'objectif de cette étude est d'expliquer cette évolution dans la lutte des jeunes de l'Afrique de l'ouest francophone pendant les manifestations en faveur du retour de la démocratie. Il faut noter que plusieurs travaux portant sur le processus de démocratisation dans cette partie du continent africain en mettent en exergue l'action des jeunes. Néanmoins, ceux-ci dans leur ensemble parlent uniquement de l'engagement politique de ceux-ci, en occultant l'évolution qu'il y'a eu pendant leur lutte. Cet article se propose donc d'y remédier.

En fait, les partisans du parti unique pensent avoir en face d'eux, seulement l'opposition qui lutte pour le retour de la démocratie en cette année 1989. Malheureusement, la rue est occupée aussi par les jeunes qui s'opposent au monopartisme. De ce fait, ces derniers, allient le combat apolitique et la lutte politique. Ils donnent un poids considérable aux actions des opposants. Face à cette situation, nous sommes amenés à nous demander : comment les jeunes de l'Afrique francophone sont-ils passés de la lutte apolitique à la lutte politique ? Pour répondre à cette

interrogation primordiale, nous nous sommes appuyés sur des sources imprimées, des ouvrages, des articles de revues et périodiques, sans oublier des enquêtes orales. Ce sont les contenus de ces différentes sources que nous avons croisés par le biais d'une analyse qualitative pour produire notre article. Celui-ci s'articule autour de deux axes. Le premier parle de la lutte apolitique des jeunes. Le second met en exergue leur engagement dans la lutte politique.

1)-La lutte apolitique des jeunes

Dans cette partie, il s'agit pour nous de mettre en exergue la lutte non politique des jeunes pendant les événements en faveur du pluralisme. En effet, ces derniers, touchés durement par les effets de la crise économique, par la déscolarisation, la corruption, et la perversion des mœurs, au début de ce nouveau combat¹ contre le monopartisme, optent pour une lutte apolitique. Celle-ci est caractérisée par les griefs contre le système éducatif, la dénonciation du chômage et le refus des programmes d'ajustement structurel.

1-1) -Les griefs contre le système éducatif

Par crise de l'éducation, nous faisons référence aux différentes difficultés qui minent le monde scolaire et universitaire des pays francophones dans la décennie 1980-1990. Ainsi, lorsque les mouvements en faveur de la démocratisation commencent en 1989, les jeunes profitent de l'occasion pour exprimer leur ras-le-bol face à un système éducatif qui ne le leur offre pas les commodités d'études requises comme cela se fait dans les pays développés. En effet, selon N. Azirka² : « les chefs d'Etats de l'Afrique de l'ouest francophone dans leurs différents discours font de l'école la priorité des priorités, alors que dans la réalité des faits ce n'est pas vrai. »

L'éducation en Afrique de l'ouest africain francophone a toujours été une priorité pour les dirigeants. C'est la raison pour laquelle, une fois l'indépendance acquise, à la différence des colonisateurs³, les Chefs d'Etats initient diverses actions dans le domaine éducatif. Ils n'ont pas

¹Le combat contre le parti unique a commencé dans les années 1960. Par la suite, il a connu un essoufflement vers la décennie 70-80, avant de reprendre avec vigueur en 1989.

²Entretien avec Azirka Nohoun, premier responsable de l'UENUN (Union des Etudiants Nigériens de l'Université de Niamey) de 1989-1992, à Niamey le 20 octobre 2021 de 09 à 11h.

³Pendant la période, les colonisateurs parlent d'éducation juste pour avoir des fonctionnaires subalternes africains et quelques lettrés. Ils ne voulaient pas de hauts cadres en réalité.

tort, car : « après le pain, l'éducation est le premier besoin du peuple » (R. Pourtier, 2010 : 1001). Dans cette perspective, du primaire au secondaire l'Etat crée beaucoup d'écoles publiques et semi-publiques, encourage les initiatives privées pour s'adjoindre à ces efforts. Partout en Afrique de l'Ouest francophone, on assiste à la création de centres de formations pour les instituteurs, inspecteurs d'enseignement primaires, conseillers pédagogiques, directeurs de centres de formations des instituteurs, sans oublier les professeurs des lycées et collèges d'enseignement classique, et aussi technique. Quand nous prenons le cas de la Côte d'Ivoire, l'Ecole Normale Supérieure (ENS) est créée par le décret numéro 64-40 du 09 janvier 1964⁴.

Au niveau de l'enseignement supérieur, les centres universitaires deviennent des universités avec l'avènement de plusieurs facultés. A titre d'exemple, en Côte d'Ivoire le Centre d'Enseignement Supérieur d'Abidjan mis sur pied en 1958⁵, devient par le décret numéro 64-42 du 09 janvier 1964⁶ Université d'Abidjan. Au Togo, en 1970⁷ la section littéraire de l'Institut Supérieur du Bénin (ISB), devient l'Université du Togo. En Haute Volta, en 1974⁸, le Centre d'Enseignement Supérieur (CESUP) devient l'Université de Ouagadougou. Comme on le constate : « la période de 1960 à 1980 est celle de l'euphorie (...) et de l'explosion des effectifs » (M.F Lange, 2013 : p.97).

Malgré ces efforts considérables, les jeunes scolaires ne sont pas contents. Ils reprochent à leurs pays de ne pas tenir compte de leurs conditions d'apprentissage. Pour eux, les infrastructures scolaires, selon C. Ayemon⁹ : « n'existent que de nom, car dans le fond tout est à refaire. » Ils sont plus inquiets, car à partir de 1980 la crise qui secoue tous les pays de l'Afrique de l'Ouest, est caractérisée : « par la fermeture des établissements publics, semi-publics » ((M.F Lange, 2013 : 98). Pour dire vrai, à partir de cette date, les pouvoirs se désengagent du secteur éducatif

⁴Décret de création de l'Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, in Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire, année 1964.

⁵Date de création du Centre d'Enseignement Supérieur d'Abidjan, in Archives Nationales de Côte d'Ivoire, année 1958

⁶Date de transformation du Centre d'Enseignement Supérieur d'Abidjan en une Université, in Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire, année 1964 ;

⁷Date de création de l'Université du Bénin au Togo, in Archives de l'Université de Lomé. Avant cette date, depuis 1965, le Dahomey et le Togo avaient en commun l'Institut Supérieur du Bénin. La partie littéraire de centre de formation supérieur se trouvait à Lomé et la section scientifique à Cotonou.

⁸Date de transformation du CESUP en Université de Ouagadougou, in Archives de l'Université Ouaga 1 Joseph-Ki Zerbo.

⁹Entretien avec Ayemon Charles, juriste de formation, ancien étudiant résidant à la cité de Yopougon de 1987 à 1992, le 22 février 2023 à Abidjan de 11h à 12h.

avec comme conséquences : le manque d'infrastructures pour absorber la forte demande en matière de scolarisation, le manque d'enseignants, des effectifs pléthoriques du secondaire à l'Université. C'est la raison pour laquelle, en occupant les rues en cette année 1989, les jeunes veulent que leurs Chefs de l'Etat y remédient.

1-2) -La dénonciation du chômage

Les jeunes dans leur ensemble, en occupant les rues en cette période de lutte pour le retour du pluralisme politique, outre la dénonciation du système scolaire s'insurge contre le chômage grandissant en leur sein. Le chômage à plusieurs approches, mais dans le cadre de notre travail nous en retiendrons une qui nous semble pertinente. Il se présente comme : « l'incapacité pour un individu de vendre sa force de travail. » (F. Bah, 2006 : 23)

En fait, la crise économique caractérisée par : « Le déficit de la balance de paiements, l'inflation persistante, la précarité des finances publiques » (C.O. Diarra, 1996 : 68), *qui* frappe de plein fouet leurs différents Etats, plonge les jeunes dans l'inquiétude pour un éventuel emploi. Mieux, le système éducatif hérité de la colonisation apparaît aussi comme un obstacle pour leur insertion professionnelle. En effet, partout en Afrique de l'Ouest francophone : « l'enseignement calqué sur le système français qui a pendant longtemps négliger la formation technique et professionnelle, fabrique trop de chômeurs. Il amène rapidement sur le marché de l'emploi un grand nombre de jeunes sans aucune qualification. » (J.N Locou, 1992 : 158)

De ce fait, ces jeunes qu'ils soient diplômés ou pas voient l'horizon s'obscurcir. Leur crainte n'est pas fortuite, car quand nous prenons la Côte d'Ivoire : « de 1980 à 1990 le taux de chômage des jeunes dont l'âge est entre 24 ans et plus était de 13,5% en 1985¹⁰ » Au Mali, en 1988 il était de 13,5%¹¹, au Niger de 16%¹² et 14%¹³ au Togo dans la même période. Même les programmes d'aides pour les soutenir n'ont rien changé. Au vu de cette situation, il leur est impossible de faire face à leurs besoins primordiaux. Ils sont condamnés à être des charges pour leur

¹⁰Taux de chômage des jeunes en Côte d'Ivoire en 1980 et 1990, in Archives du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de l'Instruction Civique de Côte d'Ivoire.

¹¹Taux de chômage des jeunes au Mali en 1988, in Archives Nationales du Mali

¹²Taux de chômage des jeunes au Niger en 1988, in Archives Nationales du Niger

¹³ Taux de chômage des jeunes au Togo en 1988, in Archives Nationales du Togo

famille, qui les voit selon propos A. Kéita¹⁴ comme : « des parias ». A cet effet, au Mali en 1990 : « une étude a fait ressortir que 60% d'entre eux sont pris en charge par leurs pères ou mères (...) » (P.B. Coulibaly, 2004 : 15). C'est pratiquement la même situation dans tous les autres pays de l'Afrique de l'Ouest francophone. C'est pourquoi, en cette période d'effervescence politique, ces jeunes occupent les rues par le biais de marches pour exprimer leur ras-le-bol contre le chômage qui les touche.

1-3) -Le refus des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS)

A partir de 1980, les pays de l'Afrique de l'Ouest francophone à l'image des autres Etats du continent rencontrent des difficultés économiques. Le constat est très amère en Afrique, car : « globalement le financement public au développement est marqué par une tendance à la stagnation, voire à la baisse réelle (...) » (A. Toada ; R. Otayek, 1985 : 128). Trop endettés les pays de l'Afrique ne peuvent plus honorer leurs engagements internes et externes. Ainsi pour y remédier, ils se tournent vers l'extérieur au risque de plonger dans une crise sociopolitique très profonde. Dans cette perspective, ils reçoivent : « en 1986, 16 milliards de Dollars américains d'aide au développement, 2,2 milliards de Dollars américains en prêts privés. » (S. Georges, 1988 : 130). Mais cette aide aggrave leur difficulté économique par l'augmentation de leur dette extérieure. Selon le Rapport de la Banque Mondiale de 1986¹⁵ : « la dette des pays africains s'élève à 87 milliards de Dollars américains en 1985. »

Face à cette situation très délicate, les pays francophones de l'Afrique (comme les autres pays du tiers-monde) acceptent le diktat des institutions de Breton Woods. Celles-ci proposent à cet effet des réformes qui touchent toutes les couches sociales de ces Etats. Ce qui revient à dire que les jeunes ne sont pas épargnés par ces conditions. En effet : « les réformes du FMI et de la Banque Mondiale pesèrent énormément sur leur pouvoir d'achat, mais aussi et surtout sur leur formation (...) » (J.M. Ahipeaud, 2009 : 93). Voyant donc leur avenir menacé, les jeunes décident de réagir au risque d'être sacrifié par leurs dirigeants, surtout que dans le cas des scolaires, en nous basant sur les propos de O. Paré¹⁶ : « les PAS obligeaient leurs différents chefs de l'Etat

¹⁴Entretien avec Monsieur Aboubacar Keïta, ingénieur des Travaux Publics, ancien militant de l'AAEM, chez lui à Bamako le 21 mars 2021 de 20h à 21h.

¹⁵Le montant de la dette africaine en 1985, in Archives de la représentation de la Banque Mondiale en Côte d'Ivoire.

¹⁶Entretien avec Monsieur Ousmane Pare, informaticien burkinabé, ancien étudiant de l'Université de Ouagadougou de 1988 à 1994, Chez lui à Ouagadougou le 28 août 2021 de 11h à 12h30.

à se détourner complètement de l'éducation, de l'emploi...» C'est la raison pour laquelle, ils occupent les rues à double titre. D'une part il s'agit pour eux de dénoncer la "roublardise" de leurs dirigeants, qui n'avaient plus d'arguments : « après avoir épuisé tous les ressorts de l'alibi des responsabilités du système néo-colonialiste pour camoufler leurs responsabilités » (F. Zahir, 1992 : 12). D'autre part, pour manifester leur mécontentement face aux décideurs de Bretton Woods, qui ne tiennent pas compte des réalités africaines et qui leur : « imposent des solutions non conformes à l'Afrique » selon les propos de O. Akakpo¹⁷. Ainsi, les pouvoirs en Afrique de l'Ouest comme dans le reste du continent africain, par une mauvaise appréciation des PAS n'ont plus aussi la confiance des jeunes. C'est pourquoi : « en plus de la résistance des travailleurs (...) les pouvoirs allaient se mettre à dos les étudiants » (J.M. Ahipeaud, 2009 : 92). De ce fait, les jeunes manifestants que ce soit à Abidjan, Lomé, Cotonou, Ouagadougou, Guinée-Conakry, Bamako, Niamey dans leurs plateformes revendicatives insistent sur la non application des mesures préconisées par le PAS. C'est pourquoi au Mali, l'Association des Elèves et Etudiants du Mali (AEEM) dans son mémorandum intitulé "Les 26"¹⁸ s'insurge contre le PAS en 1991. Pour cette association : « il fallait s'y opposer par tous les moyens » selon les dires d'O. Falikou¹⁹.

Par ailleurs, s'étant rendu compte que leurs Etats restent insensibles face à leurs revendications apolitiques, les jeunes dans leur ensemble décident de rejoindre leurs aînés sur le terrain politique. Ils passent ainsi de la lutte apolitique à la lutte politique

2-) -L'implication des jeunes dans la lutte politique

Malgré leur volonté de rester en dehors de revendications politiques menées par les opposants et leurs alliés, les réalités du terrain poussent les jeunes à changer de position. Ils notent qu'en dépit de leurs différentes marches de protestations pour contester et s'opposer aux décisions prises par leurs gouvernants, la situation reste inchangée. Ils

¹⁷Entretien avec Monsieur Olivier Akpako, Enseignant de secondaire, ancien étudiant de l'Université de Lomé de 1990 à 1996, le 17 septembre 2021 à Abidjan de 9h à 10h.

¹⁸Les 26 points de revendication des scolaires maliens, in Archives de l'AEEM

¹⁹Entretien avec Monsieur Oumar Falikou, ancien étudiant d'Histoire à l'Université de Bamako, ancien membre actif de l'AEEM de 1990 à 1994, chez lui à Bamako, le 12 février 2021 de 10h à 11h.

décident alors de s'impliquer dans la lutte politique. En réalité, ils savent que, pour faire aboutir leurs revendications apolitiques, il faut nécessairement une nouvelle donne politique. De ce fait, en s'engageant dans les rues auprès de l'opposition, ils exigent un changement de régime politique, une gestion transparente des Etats et l'instauration de la liberté d'expression.

2-1) -La remise en cause du monopartisme

Dans les années 1960, après l'officialisation du parti unique en Afrique de l'ouest francophone comme partout ailleurs en Afrique, les jeunes dans leur ensemble se sont opposés. Mais les contextes internationaux et nationaux n'étant pas en leur faveur, les adeptes du monopartisme prennent le dessus. La lutte de ces jeunes n'aboutit donc pas. On note donc que le refus du monopartisme n'est pas nouveau. Comme le dit C. Sassou²⁰ : « il a été mis en veilleuse en tenant compte des réalités du terrain. » Surtout qu'en Afrique, dans l'espace francophone, la France, De Gaulle jusqu'à Mitterrand a toujours soutenu les Présidents. En fait : « pour conserver son statut de puissance mondiale, la France amorce une politique active en direction de l'Afrique (...) » (P. Marchésin, 1995 : 7). Cette politique bienveillante du pays colonisateur, ne permet pas aux jeunes de lutter efficacement contre les tenants du parti unique. Ainsi, lorsque l'année 1989 leur donne la possibilité grâce à des facteurs internes et externes, ces derniers optent pour la violence en occupant les rues pour crier leur colère contre ce système qui les oppresse pratiquement depuis trente ans. Surtout que : « sous la pression de leur opinion publique les pays donateurs ne vont plus se contenter de léguer des forces du marché, mais ils veilleront également au bien-être et aux libertés de citoyens » (O. Wamu, 2000 : 14)

C'est donc une occasion pour la jeunesse de dénoncer en compagnie de leurs aînés le monopartisme. Partout en Afrique de l'ouest francophone, les jeunes marquent leur détermination en se mettant au-devant de la lutte. Dans cette perspective, au Mali, en novembre 1989, ils affrontent les forces de l'ordre en : « protestant contre la mauvaise gestion du pouvoir Etatique » (R. Dumont, 1991 : 65). En Côte d'Ivoire : « Le 20 février 1990, les étudiants se déversent sur la ville d'Abidjan et cherchent à occuper la maison du PDCI-RDA à Treichville » (J.B.

²⁰Entretien avec Claude Sassou, ancien étudiant de l'Université Nationale du Bénin de 1985 à 1992, Enseignant, le 05 décembre 2019 à Ouidah de 11h à 12h.

Diegou, 1995 : 37). Les jeunes défient ouvertement leurs dirigeants sans crainte des représailles. En fait, ils sont conscients d'une chose : leurs chefs d'Etats sont en difficultés et n'ont plus totalement cette capacité de réaction qui faisait d'eux des demiurges. Ainsi en Côte d'Ivoire, « 1990, marque l'année de la démystification du Président Houphouët-Boigny et de la désacralisation de pouvoir personnel » (J.B. Diegou, 1995 : 19). Cette situation de désacralisation est observée dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest francophone. A cet effet, Mathieu Kérékou au Bénin, Lassana Conté en Guinée-Conakry, Moussa Traoré au Mali, Gnassingbé Eyadema au Togo, Blaise Compaoré au Burkina-Faso, Ali Saibou au Niger sont confrontés à la dissidence des jeunes. Ceux-ci réclament aussi la mise en place de nouvelles constitutions qui prônent entre autres : la limitation des mandats présidentiels, l'alternance politique, le pluralisme...

2-2) -L'exigence d'une bonne gouvernance

Pour les jeunes qui sont dans les rues avec l'opposition, l'une des raisons qui explique leurs actions est le manque de transparence de la gestion de leurs différents pays. En fait, les Chefs d'Etats gèrent les pays de manière opaque, en excluant tous ceux qui n'adhèrent pas à leur vision politique. De ce fait, ces dirigeants excellent dans la gabegie, le népotisme, le favoritisme. En effet, par le biais de ce système de favoritisme : « des membres de la famille et des amis sont également nommés à des postes dans des organisations publiques ou privées où ils jouissent de pouvoir discrétionnaires » (B. Kassimi, 2008 : 28). On note que seuls les proches ou les partisans des pouvoirs sont privilégiés. De ce fait, la bonne gestion des affaires étatiques n'est qu'un leurre dans ces pays.

C'est la raison pour laquelle, les jeunes, en manifestant dans les rues exigent que la transparence soit une réalité dans leurs pays. Pour y arriver, ils préconisent la bonne gouvernance comme cela se fait dans les nations développées. La bonne gouvernance selon la banque Mondiale se présente comme : « le processus par lequel les institutions publiques conduisent les affaires publiques (...)»²¹ Pour être précis, par le biais de la bonne gouvernance, il s'agit pour les gouvernants de faire de telle sorte que leur gestion soit profitable à toute la population sans distinction. De ce fait, les présidents et leurs collaborateurs doivent privilégier l'intérêt général et non l'intérêt partisan. Cette nouvelle approche ayant pour

²¹Sources imprimées de la Banque Mondiale, in Représentation de la Banque Mondiale à Abidjan

objectif à court terme de faire naître un africain nouveau. Un citoyen pouvant faire preuve d'esprit critique, qu'on ne pourra plus manipuler. La bonne gouvernance permet d'y arriver, car elle : « met tous les citoyens sur le même pied d'égalité » selon les propos de A.F. Bagna²².

Par la suite, cette bonne gouvernance aussi doit se manifester par des élections transparentes avec la mise en place d'Organisme de Gestion des Elections (OGE) au détriment des structures étatiques que sont le Ministère de l'Intérieur ou celui de l'Administration territoriale. En clair, les jeunes abondent dans la même vision que les opposants, qui exigent aussi des structures autonomes pouvant gérer en toute impartialité les scrutins électoraux. Ces OGE doivent jouer le rôle de 'supervisory task', c'est-à-dire de contrôleur. Ceci a pour avantage de donner non seulement du crédit aux élections, mais d'aboutir à des résultats qui ne seront pas contestés ni par le pouvoir ni par l'opposition. Comme on le constate la bonne gouvernance est à la fois économique, sociale et politique.

2-3) -L'application de la liberté d'expression

La liberté est un élément de l'existence humaine. C'est elle qui le façonne et se présente comme la faculté de celui-ci d'exprimer un choix, une vision face à une situation donnée. C'est la raison pour laquelle dans les buts et principes de l'Organisation des Nations-Unies (ONU), il est dit à l'article 1 alinéa 2 que cette organisation doit veiller au : « respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes (...)»²³. Mieux en tenant compte de cette disposition onusienne, tous les pays ont mis dans leur loi fondamentale la liberté des citoyens et de peuples. Ainsi, quand nous prenons la Constitution ivoirienne instituée par la loi numéro 60-356 du 3 novembre 1960, il est dit clairement dans son préambule que : « Le peuple de Côte d'Ivoire proclame son attachement aux principes de la démocratie et des droits de l'homme, tels qu'ils ont été définis par la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, par la déclaration universelle de 1948, et tels qu'ils sont garantis par la présente Constitution.²⁴» Quand nous prenons celle de la République du Dahomey, émanant de loi numéro 60-

²²Entretien avec Mme Aissata Fall Bagna, Ancien membre du CSON (Conseil Suprême d'Orientation National) au Niger, ministre nigérien, de l'enfant, de la femme et de la famille pendant la transition de 1992-1993, chez elle à Niamey le 17 mars 2018

²³Buts et principes de l'ONU, in Archives de la représentation onusienne en Côte d'Ivoire

²⁴Préambule de la Constitution de la République de Côte d'Ivoire en 1960, in Archives Nationales de Côte d'Ivoire

36 du 25 novembre 1960²⁵, elle abonde aussi dans le même sens au niveau de son préambule. En fait, pour être précis, c'est pratiquement la même phrase qui est reprise dans toutes les Constitutions des Etats de l'Afrique de l'Ouest francophone. C'est donc dire que tous ces pays reconnaissent la liberté du citoyen comme étant primordiale. Mais quand le monopartisme est institutionnalisé, les dirigeants de ces Etats se rebiffent et oublient ce qu'ils ont consigné dans leur constitution.

C'est pourquoi en cette période de lutte pour le retour de la démocratie, les jeunes en occupant les rues veulent qu'à l'image des pays occidentaux, qu'ils aient la possibilité de donner leur opinion sans craindre « la répression d'un quelconque pouvoir » soutient M. Sidiki²⁶. En effet, dans cette "Afrique des indépendances" la liberté a disparu, pour faire place à la pensée unique. Dans ce système tout est contrôlé, ce qui fait que les populations sont tétanisées et acceptent le plus souvent les décisions de leurs dirigeants sans aucune opposition. Les quelques rares opposant critiquant les pouvoirs, le font dans de cercles restreints ou bien par le biais de tracts anonymes de peur d'être emprisonnés. Pour ne plus subir ce diktat, les jeunes militent pour une liberté d'associations surtout que celle-ci est reconnue par les différentes Constitutions et ne veulent plus être "embrigadés" dans de structures inféodées à un parti politique. En outre, ils veulent qu'on les laisse dire ce qu'ils pensent. En un mot, les jeunes veulent désormais une société dans laquelle on retrouve la vraie liberté telle que préconisée par l'ONU.

En fait, ils rêvent d'une société dans laquelle on retrouve entre autres : la liberté de presse et de l'information, c'est-à-dire une absence de la censure, le respect de la dignité humaine, la liberté de travail... La jeunesse en luttant aux côtés de l'opposition, espère l'avènement d'une société qui peut : « rendre chacun responsable dans son pays par la liberté qu'il a de critiquer, de contredire, de proposer, de participer, d'adhérer, de rendre la parole à ceux qui ont quelque chose à dire (...) » (L.K. Gbagbo, 1983 : 9)

²⁵Préambule de la Constitution de la République de Dahomey en 1960, Archives Nationales du Bénin

²⁶Entretien avec Monsieur Moctar Sidiki, ancien étudiant de l'Université de Niamey de 1985 à 1990, ancien militant actif de l'USN, le 22 mars 2019 de 11h à 12h.

Conclusion

Au terme de notre analyse, il ressort que l'action des jeunes pendant les mouvements pour la réinstauration de la démocratie en Afrique de l'Ouest francophone a évolué dans le temps en fonction des circonstances et objectifs. Dès le départ, en occupant les rues, les jeunes sont guidés par une lutte apolitique. Leur objectif était d'interpeller les gouvernants sur les difficultés qu'ils rencontrent au niveau de leurs études. Ils mettent aussi en exergue leurs problèmes d'insertion professionnelle et surtout leur opposition aux mesures préconisées par les PAS. Certes, ils savent que sans un changement de régime, leurs différentes revendications n'ont pas de chance d'aboutir. Mais, ils décident d'être en marge de la politique.

Toutefois, face au refus des tenants du parti unique de les écouter, mais aussi face aux difficultés de l'opposition qui peine à faire changer l'ordre constitutionnel mis en place depuis 1960, les jeunes, par la suite, décident d'engager des revendications politiques. Ils deviennent de ce fait, les "maîtres de la rue" au profit des opposants. Du coup la donne politique devient une priorité pour la jeunesse en Afrique de l'Ouest francophone comme partout ailleurs sur le continent. On se rend donc compte que les jeunes sont passés progressivement de la lutte apolitique à la lutte politique pendant les événements en faveur du retour du pluralisme politique en Afrique de l'Ouest Francophone.

Sources et Références bibliographiques

A) -Sources

Sources Orales

Entretien avec Mme Aissata Fall Bagna, Ancien membre du CSON (Conseil Suprême d'Orientation National) au Niger, ministre nigérien, de l'enfant, de la femme et de la famille pendant la transition de 1992-1993, chez elle à Niamey le 17 mars 2018

Entretien avec Monsieur Moctar Sidiki, ancien étudiant de l'Université de Niamey de 1985 à 1990, ancien militant actif de l'USN, le 22 mars 2019 de 11h à 12h.

Entretien avec Claude Sassou, ancien étudiant de l'Université Nationale du Bénin de 1985 à 1992, Enseignant, le 05 décembre 2019 à Ouidah de 11h à 12h.

Entretien avec Monsieur Oumar Falikou, ancien étudiant d'Histoire à l'Université de Bamako, ancien membre actif de l'AEEM de 1990 à 1994, chez lui à Bamako, le 12 février 2021 de 10h à 11h.

Entretien avec Monsieur Aboubacar Keïta, ingénieur des Travaux Publics, ancien militant de l'AEEM, chez lui à Bamako le 21 mars 2021 de 20h à 21h.

Entretien avec Monsieur Ousmane Pare, informaticien burkinabé, ancien étudiant de l'Université de Ouagadougou de 1988 à 1994, Chez lui à Ouagadougou le 28 août 2021 de 11h à 12h30.

Entretien avec Monsieur Olivier Akpako, Enseignant de secondaire, ancien étudiant de l'Université de Lomé de 1990 à 1996, le 17 septembre 2021 à Abidjan de 9h à 10h.

Entretien avec Azirka Nohoun, premier responsable de l'UENUN (Union des Etudiants Nigériens de l'Université de Niamey) de 1989-1992, à Niamey le 20 octobre 2021 de 09 à 11h

Entretien avec Ayemon Charles, juriste de formation, ancien étudiant résidant à la cité de Yopougon de 1987 à 1992, le 22 février 2023 à Abidjan de 11h à 12h.

Sources d'archives

Décret de création de l'Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, in Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire, année 1964.

Date de création du Centre d'Enseignement Supérieur d'Abidjan, in Archives Nationales de Côte d'Ivoire, année 1958

Date de transformation du Centre d'Enseignement Supérieur d'Abidjan en une Université, in Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire, année 1964 ;

Date de création de l'Université du Bénin au Togo, in Archives de l'Université de Lomé. Avant cette date, depuis 1965, le Dahomey et le Togo avaient en commun l'Institut Supérieur du Bénin. La partie littéraire de centre de formation supérieur se trouvait à Lomé et la section scientifique à Cotonou.

Date de transformation du CESUP en Université de Ouagadougou, in Archives de l'Université Ouaga 1 Joseph-Ki Zerbo.

Taux de chômage des jeunes en Côte d'Ivoire en 1980 et 1990, in Archives du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de l'Instruction Civique de Côte d'Ivoire

Taux de chômage des jeunes au Mali en 1988, in Archives Nationales du Mali

Taux de chômage des jeunes au Niger en 1988, in Archives Nationales du Niger

Taux de chômage des jeunes au Togo en 1988, in Archives Nationales du Togo
Le montant de la dette africaine en 1985, in Archives de la représentation de la Banque Mondiale en Côte d'Ivoire.

Les 26 points de revendication des scolaires maliens, in Archives de l'Association des Elèves et Etudiants du Mali

Buts et principes de l'ONU, in Archives de la représentation onusienne en Côte d'Ivoire

Préambule de la Constitution de la République de Côte d'Ivoire en 1960, in Archives Nationales de Côte d'Ivoire

Préambule de la Constitution de la République de Dahomey en 1960, Archives Nationales du Bénin

B-Références bibliographiques

AHIPEAUD Jean-Martial, (2009), *La Côte d'Ivoire : entre barbarie et démocratie*, Abidjan, Les Editions CERAP.

BAH Fousseynou, (2006), *Analyse du chômage et bilan des politiques d'emploi au Mali*, Thèse de Doctorat, Université de Grenoble.

BURDEAU Georges, (1996), *La Démocratie : essai synthétique*, Bruxelles, Office de publicité.

COULIBALY Baba Pascal, (2004), *Le Mali d'Alpha Oumar Konaré, ombres et lumières d'une démocratie en gestation*, Paris, L'Harmattan.

DIARRAH Oumar Cheick, (1996) *Le défi démocratique au Mali*, Paris, L'Harmattan,

DIEGOU Bailly Jérôme, (1995), *La réinstauration du multipartisme en Côte d'Ivoire ou la seconde mort d'Houphouët-Boigny*, Paris, L'Harmattan.

KASSIMI Bamba, (2008), "Les manifestations de la corruption en Afrique", *Débats-courrier d'Afrique de l'ouest*, pp23-28.

KOUDOU Gbagbo Laurent, (1983), *Côte d'Ivoire : pour une alternative démocratique*, Paris, L'Harmattan.

LANGÉ Marie-France, (2007), "Espace scolaires en Afrique francophone", *Ethnologie française*, pp639-645.

LOUCOU Jean-Noël, (1992), *Le multipartisme en Côte d'Ivoire*, Abidjan Netter.

MARCHESIN Philippe, (1995), "Mitterrand l'africain", *Politique africaine*, pp5-24 ;

POURTIER Roland, (2010), "L'éducation, enjeu majeur de l'Afrique postindépendances, cinquante ans d'enseignements en Afrique : un bilan en demi-teinte", *Afrique contemporaine*, pp101-114.

SADATOU Abdoukarim, (1992), *Le mouvement scolaire : les causes profondes de la grève de février 1990 et son impact sur les manifestations socio-politique au Niger : 1990-1991*, mémoire de licence, Département de Sociologie, Université de Niamey.

SUSAN George, (1998) *Jusqu'au cou, enquête sur la dette du Tiers-monde*, Paris, La Découverte.

TOADA Agustín ; OTAYEK René (1985), "La rente peut-elle se tarir en Afrique ?", *Politique africaine*, pp127-142.

WAMU Oyatambwe, (2000), “Le précepte de la “good governance” et ses ambiguïtés en Afrique”, *Revue développement et coopération*, pp14-15.

ZAHER Farès, (1992), *Afrique et démocratie : espoir et illusion*, Paris, L’Harmattan.